



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

(Rentrée sept 2010)

## ET QUOTIENT FAMILIAL

(mise à jour pour toute l'année 2010)

*Les inscriptions scolaires : du 11 janvier au 1er avril 2010*  
*Mise à jour des quotients : la date vous sera communiquée par courrier*

### Documents originaux à fournir

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES (école maternelle PS et école élémentaire CP)

- ▶ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- ▶ 2 justificatifs de domicile:
  - Quittance EDF ou GDF ou téléphone de moins de trois mois
  - Pour les locataires :  
quittance de loyer
  - Pour les propriétaires :  
dernière taxe foncière ou acte de propriété
  - Pour les hébergés :  
attestation d'hébergement, et joindre obligatoirement une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et justificatif de domicile de l'hébergeant (*se reporter ci-dessus*)
- ▶ Carnet de vaccinations à jour : les 3 DTCP (diphtérie, tétanos, coqueluche et polio) et leurs rappels, BCG
- ▶ Contact (personne autre que les parents avec numéro de téléphone, en cas de changement signalement **OBLIGATOIRE au service scolaire**)

#### QUOTIENT FAMILIAL

***Si vous souhaitez mettre à jour votre quotient familial ou le créer pour inscrire vos enfants aux activités en 2010/2011***

- ▶ Avis d'imposition ou de non imposition 2008
- ▶ 3 derniers justificatifs de ressources (derniers bulletins de salaire de chaque conjoint ou de la personne isolée, contrat de travail si absence de bulletin de salaire, relevés assedic, bilan comptable pour les artisans,...)
- ▶ Dernier relevé des allocations familiales
- ▶ 2 justificatifs de domicile (*même documents demandés ci-dessus*)

**ATTENTION:** Le calcul d'un quotient ne sera effectué que si la famille n'est pas en situation d'impayés des prestations servies par la ville. Ce n'est qu'après règlement total ou engagement auprès du Trésor Public que le calcul du quotient sera accepté.